

VIE & VALLEES

Les informations de votre Communauté de communes



Vallées du
Haut-Anjou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N°1 OCTOBRE 2024



magazine



DOSSIER / P12

**De 0 à 25 ans :
tout pour bien grandir
et s'épanouir**

Seniors et alors ?
Le 12 avril dernier, la CCVHA organisait le salon inédit « Bien vivre et Bien vieillir chez soi ». Les seniors (et leurs familles) ont pu découvrir des solutions concrètes pour leur permettre d'être autonomes chez eux le plus longtemps possible.



Sommaire

En actions

<i>Habiter et bien vivre</i>	p 4-5
<i>Rayonner</i>	p 6
<i>Préserver</i>	p 7
<i>Construire l'avenir</i>	p 8-9
<i>Sortir, s'épanouir</i>	p 10-11

Dossier

<i>De 0 à 25 ans : tout pour bien grandir et s'épanouir</i>	p 12-19
---	---------

De vous à nous

<i>Répondre aux besoins en logements</i>	p 20
<i>Courrier des lecteurs</i>	p 21

Portraits de territoire

<i>Rencontre avec Marc Bouilhol, horticulteur</i>	p 22
<i>24h dans la vie du service communication</i>	p 23

Le tuto de Lucie

<i>Que faire de nos déchets électriques et électroniques ?</i>	p 24-25
--	---------

Et si tu m'expliquais...

<i>Le PLUi, c'est quoi ?</i>	p 26-27
------------------------------------	---------

Découvertes

<i>L'interview culture : Flop</i>	p 28
<i>Nos coups de cœur lecture</i>	p 29
<i>Un site à explorer : la Vallée de la Romme et de l'Auxence</i>	p 30
<i>Un lieu à visiter : le château de Vaux à Miré</i>	p 31

Votre info pratique

<i>Votre réseau de bibliothèques</i>	p 32
--	------

3 SUJETS,
3 QUESTIONS À...

Étienne Glémot Président de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou



Le contexte politique national a-t-il un impact sur les projets et activités à la CCVHA ?

Oui... Dans le cadre de la loi Climat et résilience, la France s'est fixé l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050. Nous attendons d'en connaître les déclinaisons à l'échelle locale. De ces modalités, encore inconnues à ce jour, dépendent l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et la transition que doivent engager les communes. Il ne faudrait pas que cela mette un coup de frein à nos projets de développement, notamment économique.

Le dossier de ce numéro est axé sur la politique Petite enfance-enfance-jeunesse. Quel avenir pour les jeunes qui vivent en Vallées du Haut-Anjou ?

Un avenir radieux forcément ! Nous investissons sur les moyens de garde pour les petits, tout en accompagnant les assistantes maternelles, qui font un travail ajusté formidable. Nous essayons d'inciter les ados à participer à des projets et animations pour les ouvrir au monde, aux côtés des parents. Enfin, nous proposons aux jeunes d'être accompagnés pour se prendre en main et sortir de tout écran...

Quels sont les autres grands projets du moment ?

Nous lançons la construction du nouveau France Services fusionné avec la Mairie de Châteauneuf-sur-Sarthe et d'un nouveau multi-accueil à Champigné. Nous allons agrandir la zone d'activités de la Sablonnière à Montreuil-sur-Maine. Nous investissons sur la mobilité douce sur plusieurs communes. Et nous investissons aussi et surtout dans les hommes et femmes qui accompagnent votre quotidien !

VIE & VALLEES

Vallées du
Haut-Anjou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Édité par la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou,
Place Charles de Gaulle 49220 Le Lion-d'Angers - Tél. 02 41 95 31 74
Directeur de la publication : Étienne Glémot, Président • Rédactrice en chef :
Yamina Riou, Vice-présidente déléguée à la communication • Rédaction : service
communication • Conception graphique et mise en page : rc2c.fr • Photo
de couverture : ©Rémy Chautard/Objectif Pro • Impression : SETIG - Abelia
Imprimeur • Distribution : La Poste - Mediaposte / Dépôt dans les lieux publics :
ASURE Services • Tirage : 17 000 exemplaires sur papier PEFS ou FSC
Dépôt légal : ISSN 2650-1856

Le magazine Vie & Vallées de votre intercommunalité est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des 15 communes des Vallées du Haut-Anjou, y compris Stop Pub (2 numéros par an, l'un en octobre, l'autre au printemps).

Vous ne recevez pas votre magazine ?

Merci de nous le signaler à communication@valleesduhautanjou.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Pour suivre l'actualité et les informations pratiques de votre intercommunalité : [f](https://www.facebook.com/valleesduhautanjou) [You Tube](https://www.youtube.com/valleesduhautanjou) [in](https://www.linkedin.com/company/valleesduhautanjou)

N'hésitez pas à liker et à partager les infos !

Habiter & bien vivre

Vie & Vallées, un magazine plus proche de vous

Le magazine de la CCVHA se refait une beauté. Cette nouvelle maquette vous donne toutes les clés pour mieux comprendre les missions de votre Communauté de communes.

Distribué chez tous les habitants des Vallées du Haut-Anjou, ce nouveau magazine est plus complet et plus pédagogique. Il présente, de façon claire, l'action de la CCVHA pour améliorer votre quotidien, les services à votre disposition et les projets en cours. Reflet de la collectivité et de son engagement RSO*, il est fabriqué avec du papier issu de forêts gérées durablement et des encres végétales !

Moins souvent mais mieux

Le magazine paraît désormais deux fois par an (à l'automne et au printemps). Ses contenus sont plus diversifiés. Vous pouvez y lire toutes les actualités de votre Communauté de communes, un dossier de fond consacré à une thématique, avec des interviews, des chiffres clés, etc., des nouvelles rubriques et, notamment, des portraits et des infos pratiques et utiles à la vie quotidienne des lecteurs...

Vous donner la parole

Ce magazine fait la part belle à ceux qui vivent et font le territoire. Vous pouvez lire de nombreux témoignages. Et surtout, n'hésitez pas à nous transmettre les sujets qui vous tiennent à cœur grâce au courrier des lecteurs page 21. Nous prendrons en compte vos demandes et répondrons, dans les numéros à venir, aux questions que vous nous enverrez à communication@valleesduhautanjou.fr ●

*Responsabilité sociétale des organisations

PAROLE D'ÉLUE

Yamina Riou,
Vice-présidente déléguée à la culture, la lecture publique, la communication et la digitalisation



« Ce travail découle d'une démarche collaborative avec les élus membres de la commission. Nous avons travaillé ensemble pour répondre à vos attentes, avec un support clair qui fait plus de place à l'humain, qui vous donne la parole et valorise les femmes et les hommes de notre territoire. »

En chiffres

VIE & VALLÉES

c'est

2 numéros par an

15 communes

17 000 exemplaires

+ de contenus

100%

de papier labellisé, issu de forêts gérées durablement



Habiter & bien vivre

France Services et mairie des Hauts-d'Anjou : la première pierre est posée



© Studio d'architecture B. Huet

Le 19 septembre dernier, l'un des plus importants chantiers en cours dans la Communauté de communes a pris un nouveau tournant.

En février 2024, le chantier a débuté par la déconstruction de l'ancienne mairie de Châteauneuf-sur-Sarthe. Ce 19 septembre, la pose de la première pierre marque le début de la construction du nouveau bâtiment, qui regroupera l'accueil France Services et celui de la mairie des Hauts-d'Anjou. Objectif : accueil du public à l'automne 2025.

La question que l'on se pose : pourquoi construire un nouveau bâtiment ?

Simplifier le quotidien des habitants

Comme c'est déjà le cas à Val d'Erdre-Auxence, l'accueil France Services et celui de la mairie des Hauts-d'Anjou seront communs. Ce regroupement

sur un même site va permettre aux habitants d'avoir un seul point d'entrée pour toutes leurs démarches administratives.

Faire des économies

La réutilisation des anciens locaux aurait nécessité d'importants travaux de rénovation et de remise aux normes. Ce projet commun permet à la fois de répondre aux besoins en termes d'usages et de fonctionnalités, mais aussi de mutualiser et optimiser les coûts.

Réduire l'impact environnemental

Conformément à l'engagement de la CCVHA dans la transition écologique,

ce nouveau bâtiment sera éco-conçu (matériaux biosourcés pour l'isolation, équipement d'une pompe à chaleur, réemploi des matériaux...). ●

En chiffres

Coût du projet

2,7 M€ HT

61,6% pris en charge par la CCVHA et 38,4 % par la commune des Hauts-d'Anjou.



Mondial
du
LION

Rayonner

Le Mondial du Lion fête sa 40^e édition

Du 17 au 20 octobre 2024, c'est le rendez-vous incontournable pour tous les passionnés de chevaux, les sportifs, les amateurs de nature, les curieux, et pour toute la famille.

Ce sont 45 000 spectateurs qui sont attendus au Lion d'Angers pour assister au championnat du monde de concours complet des jeunes chevaux de 6 et 7 ans. Épreuve mythique et spectaculaire, le cross offre au public l'occasion d'arpenter le parc départemental de l'Isle Briand, classé Espace Naturel Sensible, et d'apprécier les obstacles mythiques, véritable marque de fabrique du Mondial du Lion.

La CCVHA, partenaire historique

Le Mondial est une référence internationale. Il permet à tous les publics d'applaudir les plus grands champions mondiaux. Il met en valeur un patrimoine naturel préservé exceptionnel. L'association Le Lion Equestre - Mondial du Lion qui organise cet événement s'engage dans une démarche éco-responsable ambitieuse. Pour toutes ces raisons, et plus que jamais cette

année pour cette 40^e édition, la CCVHA a renouvelé son soutien au Mondial, qui participe au rayonnement de notre territoire. Au lendemain des Jeux Olympiques, le programme s'annonce incroyable et toujours fort en émotions :

- **Le jeudi et vendredi**, dressage, accessible au public gratuitement.
- **Le samedi**, cross ; réservez vos places rapidement !
- **Le dimanche**, saut d'obstacles. Nouveauté cette année : vous pouvez réserver votre place en tribune !

Le village d'exposants est ouvert du jeudi au dimanche, avec un large choix de restauration. Des animations pour petits et grands sont proposées dans un espace dédié les samedi et dimanche. L'équipe de l'office de tourisme de l'Anjou Bleu, comme chaque année, sera là pour vous accueillir. ●

3 QUESTIONS À...



Yves-Marie Vandamme,
Président du Mondial du Lion

Cette 40^e édition vient clôturer une année 2024 forte en actualités ?

L'année a été riche en émotions avec le passage de la flamme olympique, puis l'entraînement de l'équipe de France d'équitation avant les Jeux Olympiques. C'est un joli coup de projecteur pour le territoire et sa filière équestre.

Il y a du nouveau du côté de la billetterie pour cette 40^e édition ?

Nous continuons d'améliorer l'expérience des spectateurs. Pour l'épreuve de saut prévu dimanche, le public peut bénéficier de places réservées dans les tribunes, pour mieux profiter du spectacle.

L'évènement se veut résolument écoresponsable, pourquoi cette ambition ?

C'est une exigence forte. On ne peut pas accueillir plus de 40 000 spectateurs sans prendre en compte l'impact environnemental. Le Mondial est le seul événement hippique labellisé EquuRes niveau Excellence. On sensibilise le public, on se préoccupe du bien-être animal... Pour cette édition, nous réaliserons le bilan carbone de l'évènement. ●



+ Prenez vos billets sur :
mondialdulion.com

GRATUIT

les jeudi et vendredi, ainsi que pour les moins de 12 ans

Préserver

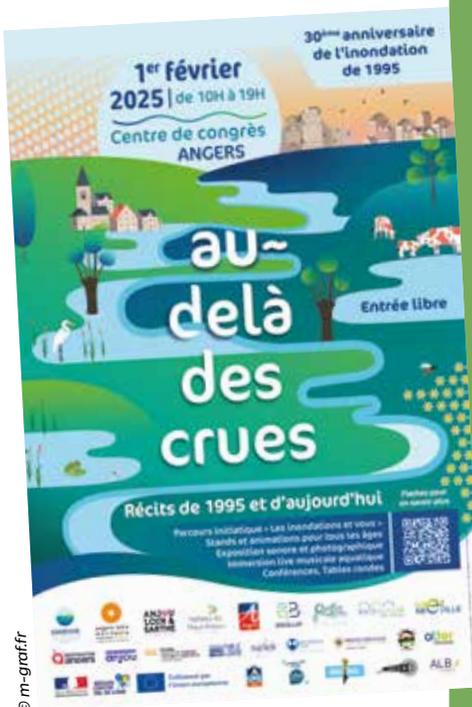
Restaurer les mares, un enjeu pour la biodiversité

Chaque automne, la CCVHA entreprend la restauration de mares bocagères pour permettre à la faune et la flore de reconquérir ces espaces. Ces mares font partie de nos paysages. Elles servent pour l'agriculture, permettent de lutter contre l'impact des sécheresses et jouent un rôle fondamental pour la biodiversité. Lorsqu'elles ne sont pas entretenues, la végétation les envahit jusqu'à les assécher. Pour lutter contre ce phénomène, la CCVHA a contribué à la restauration de 102 mares bocagères depuis 2018. Ces travaux sont accompagnés sur le terrain par l'association EDEN (Étude des Équilibres Naturels).

Un programme ambitieux qui porte ses fruits

Un an après les travaux, de nouvelles espèces recolonisent les mares : on a recensé 2 espèces d'amphibiens, 6 espèces de libellules, 11 espèces de plantes hygrophiles supplémentaires en moyenne sur l'ensemble des mares restaurées !

Si vous êtes propriétaire d'une mare bocagère et que vous souhaitez vous intégrer à ce programme, contactez l'Association EDEN : 02 41 77 07 59 / a.rousseau@eden49.com ●



Préserver

Inondation de 1995 : c'était il y a 30 ans

Le 30 janvier 1995, la Maine, la Sarthe et la Mayenne atteignent un niveau historique. Les Basses Vallées angevines sont sous l'eau. Trente ans après, en janvier 2025, le Syndicat mixte des basses vallées angevines et de la Romme (SMBVAR), en charge de prévenir les risques d'inondation, organise un mois de commémoration...

Programme à venir

Du 6 au 12 janvier, la commune de Crez-Neuville accueillera une exposition pédagogique, une exposition photos, ainsi qu'une soirée-débat. Pour clôturer le mois de commémoration, une journée intitulée "Au-delà des crues : récits de 1995 et d'aujourd'hui" sera organisée le samedi 1^{er} février, de 10 h à 19 h au centre des congrès d'Angers. **En attendant, participez au concours photo sur le thème des rivières et votez pour celles que vous préférez.**

Préserver la mémoire des événements

Transmettez vos photos, vidéos et articles de presse à contact@smbvar.fr ! Ces documents seront réutilisés lors du 30^e anniversaire de la grande crue de 1995. ●

En savoir + : smbvar.fr – contact@smbvar.fr – 02 41 05 45 06

Construire l'avenir

À bicyclette !

Afin de développer la pratique du vélo, un schéma cyclable intercommunal a été adopté en conseil communautaire en décembre 2022. Des études de faisabilité pour la création de liaisons cyclables sont en cours et permettront de programmer les aménagements nécessaires à réaliser dans le futur.

Des études avant les travaux

Créer une passerelle pour franchir une rivière, contourner une zone humide, traverser un terrain privé, sécuriser une voie partagée avec des automobilistes... Ces contraintes doivent être connues et prises en compte. Objectif : mener un projet réaliste et maîtriser les coûts de réalisation. Les études de faisabilité servent donc à identifier ces problématiques, adapter les tracés en conséquence, envisager les aménagements nécessaires, estimer les coûts des travaux... Ce travail permet aux élus de décider ou reporter la mise en œuvre opérationnelle des différents itinéraires cyclables identifiés.



Où en est-on ?

Les premières études ont été lancées en juin 2023 sur 4 liaisons et seront complétées par 2 liaisons supplémentaires en 2024. L'ensemble des 16 tracés prévus au schéma cyclable sera étudié d'ici 2026. La CCVHA pourra ainsi définir les trajets prioritaires, affiner les projets et planifier la réalisation. La maîtrise d'œuvre pour l'itinéraire Bécon-les-Granits < > Le Louroux-Béconnais (6,9 km) débutera ce second semestre. Une autre liaison, encore en discussion, devrait être mise en œuvre avant 2026. ●

En chiffres

**Le Schéma
cyclable**

103
km

16
liaisons cyclables
(dont 2 à vocation touristique)

85%
des habitants concernés
par un aménagement



Consulter la carte
des liaisons cyclables
à l'étude en flashant
ce code





Construire l'avenir

L'Éco des Vallées, le rendez-vous des entrepreneurs locaux

Parce que la solitude est l'ennemi n°1 du chef d'entreprise, la CCVHA organise, depuis 2019, l'Éco des Vallées, le rendez-vous des chefs d'entreprise locaux : une soirée pour se rencontrer, échanger, développer son réseau, et partager de l'information utile !

Pour cette édition 2024, les thématiques de réduction des déchets, de transition écologique et d'économie circulaire seront au cœur des discussions.

Organisée en partenariat avec l'ADECC (Association Pour le Développement de l'Économie Circulaire et Collaborative) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Maine-et-Loire. ●



© AdobeStock



**Jeudi 3 octobre
de 18h à 20h
À la SEDA de
Chenillé-Chamteussé.**

PAROLE D'ÉLUE



Virginie Guichard,
Vice-présidente
déléguée aux transitions
écologiques, à la stratégie
environnementale et aux mobilités



« Le schéma cyclable des Vallées du Haut-Anjou est une priorité : même si le vélo n'est pas toujours une évidence à la campagne, certaines liaisons présentent un fort potentiel. Nous faisons le pari que les mobilités de demain seront actives et conjuguées à d'autres modes de transport. Pour planifier les aménagements à venir, il nous faut y travailler dès maintenant et prioriser. »

Sortir, s'épanouir

Habille-toi, on sort cet automne!



La nouvelle saison culturelle de la CCVHA pour la saison automne-hiver est parue ! Retrouvez-la à l'intérieur de ce magazine.

Cette brochure vous présente toutes les dates des spectacles à venir près de chez vous ! Théâtre, projection de film, lecture, musique, cirque, ateliers, arts plastiques...

Le programme est riche, n'hésitez pas à piocher au gré de vos envies. Tous les domaines artistiques sont représentés, pour tous les goûts, tous les âges et tous les plaisirs ! ●



Pour suivre l'actualité culturelle de la CCVHA, retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



La culture s'invite à l'école

Le CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique) des Vallées du Haut-Anjou permet de sensibiliser le jeune public à l'art et à la culture. En Vallées du Haut-Anjou, il a été signé en décembre 2021. 3 ans après, c'est l'heure du bilan !

Le CLEA, c'est d'abord un partenariat...

La CCVHA, la DRAC des Pays-de-la-Loire (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le Conseil départemental de Maine-et-Loire et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Maine-et-Loire, travaillent ensemble depuis 2021.

À quoi ça sert ?

- Offrir à chaque jeune la possibilité de découvrir, au cours de sa scolarité, de la maternelle au collège, les arts et la culture ;
- Favoriser la rencontre avec les artistes et les œuvres ;
- Contribuer à un égal accès à une culture vivante et variée sur le territoire grâce à une saison itinérante qui s'adresse à tous.

Quel bilan ?

6 équipes artistiques accueillies en résidence ;

18 parcours en milieu scolaire comprenant des ateliers, des créations collectives, des spectacles dans les établissements, des échanges avec les artistes, des concerts... ;

En 2023-2024 :

49 classes bénéficiaires, soit **2 699** élèves.

Et aussi :

60 classes bénéficient chaque année d'interventions musicales menées par l'École de Musique de l'Anjou Bleu et coordonnées par la CCVHA.

Et demain ?

Cette démarche dans les établissements scolaires permet aux élèves, aux enseignants et aux artistes de créer, pratiquer, tester et vivre ensemble de grandes émotions. C'est une chance ! Le CLEA sera renouvelé pour 2024-2027, avec de nouvelles actions artistiques, notamment autour de l'exploration du patrimoine local et une ouverture vers d'autres publics (seniors, en situation de handicap, personnes isolées...). ●

Bibliothèques des Vallées du Haut-Anjou : une carte unique et gratuite

Depuis le 1^{er} septembre, avec une seule carte, empruntez dans les 26 bibliothèques des Vallées du Haut-Anjou et bénéficiez de nombreux services. Et en plus, c'est gratuit ! Il va y avoir de la lecture...



En chiffres

26 bibliothèques en réseau

1 carte unique

120 000 documents à portée de main

INSCRIPTION GRATUITE !



Il y a du changement dans vos bibliothèques ! Une carte unique et gratuite a été mise en place par la CCVHA. Objectif : favoriser la promotion et le développement de la lecture pour tous. La carte unique permet à tous les habitants d'accéder à de nombreux services, ainsi qu'à la totalité des documents disponibles dans tout le territoire !

Ainsi, l'utilisateur adhère à un réseau de bibliothèques, et non plus à une seule structure. Il peut ainsi profiter d'une offre globale, élargie à près de 120 000 documents disponibles, et d'une offre numérique en ligne constamment enrichie.

De nouveaux services disponibles :

- une seule carte et une inscription individuelle annuelle et gratuite ;
- l'accès aux 26 bibliothèques sur le territoire ;
- un catalogue en ligne commun avec un large choix de documents : livres, CD, DVD, revues... ;
- des ressources numériques variées : cinéma, presse, musique, formation en ligne... ;
- un service en ligne de réservation ;
- retours de documents 24h/24 et 7j/7 grâce aux trois boîtes retours ;
- des navettes hebdomadaires pour acheminer les documents à la demande vers la bibliothèque de son choix ;
- une programmation et des animations toute l'année ! ●



Rendez-vous dans la bibliothèque la plus proche pour vous inscrire et obtenir votre carte gratuite !

Accédez au catalogue, réservez des documents, prolongez un prêt... Depuis le portail du réseau des bibliothèques.



DOSSIER





De 0 à 25 ans : tout pour bien grandir et s'épanouir

Quel que soit l'âge de votre enfant, la CCVHA a pour mission de développer les structures et activités pour bien grandir en Vallées du Haut-Anjou.

En lien étroit avec ses partenaires, la Communauté de communes œuvre chaque jour pour renforcer son offre de services et l'adapter aux besoins de chacun.

Les projets sont nombreux pour répondre aux attentes des habitants.

La collectivité envisage la construction de multi-accueils afin d'augmenter le nombre de places disponibles pour les tout-petits.

Elle mène une réflexion pour être en capacité d'accueillir dans de bonnes conditions les enfants porteurs de handicap ou ayant des besoins spécifiques, et ce, dans toutes les structures.

Enfin, elle développe les services de proximité dédiés aux adolescents, qui traversent une période charnière dans leur vie...

Découvrez-en plus sur ces services du quotidien en parcourant ces pages ! ●



LE MOT DE



Brigitte Olignon,
Vice-présidente
de la CCVHA déléguée
à la Petite Enfance,
l'Enfance et la Jeunesse

Que fait la CCVHA pour répondre aux besoins des familles qui vivent sur le territoire ?

Beaucoup de choses ! Notre Communauté de communes compte beaucoup de jeunes parents aux profils variés et aux besoins croissants. Notre rôle consiste à fournir des solutions adaptées à chacun, à chaque tranche d'âge, de 0 à 25 ans et au plus proche de chez lui. Pour les plus petits, nous mettons en place des structures d'accueil et des solutions de garde. Nous accompagnons également les assistant(e)s maternel(le)s dans leur activité via les Relais Petite Enfance (RPE). Pour les enfants, nous proposons des accueils de loisirs pour les vacances et les mercredis, les autres temps étant du ressort des communes.

« Fournir des solutions adaptées à chacun, au plus proche de chez lui »

Il ne s'agit pas seulement de mode de garde, mais aussi et surtout d'un cadre bienveillant où nous transmettons des valeurs, favorisons leur épanouissement, leur enrichissement et leur bien-être. Pour les ados, il existe un service jeunesse et des structures Info Jeunes afin qu'ils puissent s'informer, développer des projets, se distraire...

Quels sont les objectifs et les grandes lignes de la politique enfance jeunesse ?

Notre projet social de territoire nous a permis d'identifier les besoins et de définir les priorités. Il s'agit notamment de développer et diversifier notre offre de services. Nous travaillons en étroite concertation avec tous nos partenaires. Il est nécessaire de bien se coordonner, d'échanger régulièrement pour offrir des services de qualité équivalente sur tout le territoire. Actuellement, parce que nous souhaitons proposer des conditions d'accueil égales à tous les enfants, l'une des priorités, identifiée

au Projet éducatif Territorial (PEDT), est l'accueil des enfants porteurs de handicap. C'est un sujet essentiel et nous nous devons de fournir des réponses concrètes aux parents ainsi qu'aux professionnels confrontés à ces enjeux.

Quels sont les autres projets à venir ?

Nous avons inauguré cette année le multi-accueil à Val d'Erdre-Auxence. Nous travaillons sur un nouveau multi-accueil à Champigné, en remplacement de l'actuel établissement, avec des places supplémentaires. Nous réfléchissons aussi à la création d'une autre structure pour répondre aux demandes. C'est un projet pour le mandat suivant. Nous continuons le développement de Relais Info Jeunes pour irriguer tout le territoire. Et nous réfléchissons également à la mise en place de Points Écoute Jeunes dans les communes où il y a des collèges. ●



« Notre rôle consiste à fournir des solutions adaptées à chaque tranche d'âge et au plus proche de chez soi. »

EN CHIFFRES

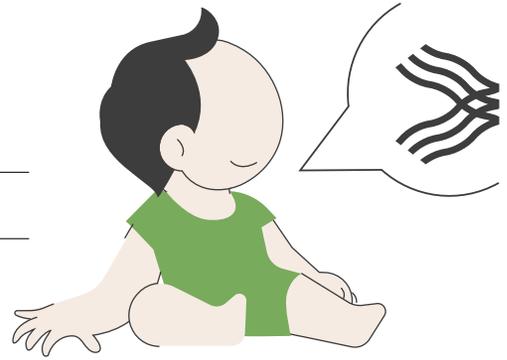
Les services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse dans les Vallées du Haut-Anjou

Pour les tout-petits

6 structures publiques d'accueil collectif

3 Relais Petite Enfance

+ de **1 000** places chez les assistant(e)s maternel(le)s



Pour les enfants (plus de 11 ans)

11 accueils de loisirs

182

enfants partis en séjours

Pour les ados et jeunes adultes (plus de 11 ans)

1 Point Écoute Jeunes

1 structure Info jeunes

1 service jeunesse, 8 sites

6 Relais Info jeunes



+ Flashez ce code pour retrouver l'ensemble des services disponibles valleesduhautanjou.fr/enfance-et-jeunesse



Un vrai réseau de pros au service des familles

Animateurs, éducateurs, assistant(e)s maternel(le)s... nombreux sont ceux qui s'occupent de nos chères petites têtes blondes. Et pour que cela fonctionne, se coordonner est nécessaire. Objectif : proposer des services avec le même niveau de qualité, à tous les habitants, partout dans les Vallées du Haut-Anjou, que l'on habite Bécon-les-Granits ou Les Hauts-d'Anjou ! Allons à la rencontre des pros !

« **C**'est la force du réseau qui permet d'apporter des solutions aux habitants, c'est notre rôle de service public »

C'est ce qu'indique Jérôme Causse, responsable coordinateur de territoire chez Vyy³ Pays de la Loire, gestionnaire de 5 structures multi-accueil Petite Enfance dans les Vallées du Haut-Anjou.

« On travaille étroitement avec l'ensemble des acteurs de l'enfance-jeunesse. La finalité, c'est la qualité de l'accueil, le bien-être et l'épanouissement de l'enfant. C'est important, entre professionnels, de bien se connaître, d'évoquer des problématiques similaires, de trouver des solutions ensemble, dans l'intérêt des familles : ainsi, on échange sur nos pratiques, on oriente les parents vers un partenaire qui aura une solution plus adaptée, on se coordonne pour



Alina et Andrej Chiginev, parents de Nicolas, 4 ans et Sophie, 2 ans à la crèche Les Marmousets.

fournir une continuité de service et on met en place des actions pour les enfants, des sorties communes par exemple. On crée ainsi une dynamique de territoire et un vrai réseau d'entraide entre professionnels. »

« C'est rassurant pour les parents de savoir qu'on travaille bien tous ensemble. »



Le Relais Petite Enfance a un rôle pivot. Tout en complétant l'offre existante, le RPE est une source d'information

précieuse pour les parents et les pros. Il permet aussi aux assistantes maternelles de se rencontrer.

« Nous centralisons beaucoup d'informations grâce à notre proximité avec les structures et les assistantes maternelles, indique Marie Desoeuvres, animatrice Relais Petite Enfance (RPE) au Lion d'Angers.

Cela nous permet d'accompagner et d'orienter les parents, notamment dans leur recherche d'un mode d'accueil. C'est rassurant pour eux de voir qu'on travaille bien tous ensemble. De plus, on est un lieu ressource pour les assistantes maternelles, qui peuvent nous contacter à tout moment, pour toute question en lien avec l'exercice de leur métier. On organise des matinées rencontre qui leur permettent de se retrouver et de rompre l'isolement, ainsi que des séances d'analyse de pratique qui apportent beaucoup de réflexion. »

« Nous partageons des objectifs et des projets communs dans l'intérêt de l'enfant. »

Les professionnels de l'enfance travaillent également ensemble pour proposer des services diversifiés et des projets communs dans l'intérêt de l'enfant : « A Anjou Sport Nature, bien que notre statut soit un peu différent, nous sommes un accueil de loisirs et

ILS EN PARLENT...

partageons des objectifs communs avec les autres structures. En plus de nos activités de loisirs, nous proposons une offre sportive sur les communes à travers les clubs multisports. Cela permet aux jeunes qui ne fréquentent pas de clubs de se défouler. On se complète, on ne peut pas vivre les uns sans les autres. Et nous organisons des événements communs, les inter-centre, les semaines et les soirées jeunesse, qui permettent aux enfants et aux jeunes de faire connaissance et de partager des moments inoubliables ensemble. », précise Mélinna Thébault, Directrice du Pôle Animation de Territoire à Anjou Sport Nature.

Ce travail en réseau vise aussi à consolider les compétences des professionnels, à faire émerger des plans de formation communs et aussi, à valoriser et promouvoir d'une voix tous ces métiers, au service des plus jeunes, avec de nombreuses opportunités à saisir, à l'image du forum des métiers de la petite enfance et de l'animation qui a eu lieu l'an dernier.

« **Animateur : un métier d'équipe qui a du sens** »



C'est d'ailleurs ce qu'explique Victor Lebreton, directeur de l'accueil de loisirs de Vern d'Anjou : « Je

suis formateur BAFA. Il me tient à cœur d'accompagner les futurs animateurs et de véhiculer nos valeurs et ce pourquoi on se lève le matin : le plaisir de mettre en place ensemble un projet d'animation pour les enfants, d'être avec eux et faire en sorte que leur journée passée au centre soit extraordinaire. C'est un métier qui a du sens, il faut des professionnels passionnés et qualifiés. Le fait de travailler ensemble doit rassurer les jeunes qui veulent se lancer. On exerce, dans les métiers de l'enfance, un vrai travail d'équipe ! ». ●



Eva Le Chanu, maman d'Aron, 9 ans, de Sacha, 5 ans et d'Anna, 3 ans (Le Lion d'Angers)

« Beaucoup de parents font face au manque de disponibilités en crèche. C'était important pour nous que nos enfants soient accueillis aux Marmoussets. Tout est fait pour leur épanouissement et afin qu'ils gagnent en autonomie. Anna entre à l'école en septembre et elle sait mettre ses chaussures et son manteau toute seule. »

Johanna Gendre, maman d'Axel, 6 ans et Liv, 1 an et demi (Grez-Neuville)



« Axel aime beaucoup les activités manuelles à Récréa'Lion. Il nous ramène toujours quelque chose. Comme on habite Grez-Neuville, il découvre d'autres copains qui viennent d'autres communes. Le fonctionnement associatif de Récréa'Lion avec un comité d'administration de parents bénévoles permet d'avoir un vrai dialogue avec l'équipe encadrante et une écoute réciproque dans l'intérêt des enfants. »



Lauris, 8 ans (Saint-Augustin-des-Bois)

« À l'accueil de loisirs, j'aime jouer dehors au foot et au basket avec mes copains de l'école. On fait aussi des activités créatives, comme des fusées en papier, des frisbees avec des assiettes en carton... On a même fait le concours du frisbee qui va le plus loin ! Et les animateurs sont gentils (quand on est gentil avec eux bien sûr !). »

Pauline Robert, maman de Nelly, 12 ans et Lillian, 8 ans (Le Lion d'Angers)



« Récréa'Lion propose des services pour toutes les tranches d'âge de l'enfant dès 3 ans. Lillian va à l'accueil de loisirs et au périscolaire et en camp d'été durant les vacances. Nelly fréquente l'accueil jeunesse. Et tous ensemble, on va à la ludothèque. L'équipe a à cœur de développer des projets, c'est plus que de la garde d'enfant. Ils ont toujours plein d'idées originales et créatives. »



Jade, 8 ans (Champigné) & **Maliya**, 10 ans (Contigné).

« On aime beaucoup faire les activités manuelles et cuisiner des gâteaux pour le goûter ! Et il y a plein de projets ici. On a participé à la réalisation d'une vidéo pour montrer aux parents une journée type à l'accueil de loisirs de Champigné. On a décoré la vitrine de la pharmacie, rencontré la fleuriste pour la fête des mamans... Bref, on s'amuse beaucoup ! »

Alina et Andrej Chiginev, parents de Nicolas, 4 ans et Sophie, 2 ans (Sceaux-d'Anjou). Photo page 16.

« On a beaucoup de chance d'avoir eu une place aux Marmoussets pour nos enfants. Ils y passent beaucoup de temps et se sont faits pleins de copains. Nous avons confiance dans l'équipe.. Pour nous, c'est indispensable car nous travaillons tous les deux. En plus, ce sont eux qui gèrent les démarches avec la CAF. Nous parlons russe à la maison et à la crèche, ils parlent français et apprennent aussi à se socialiser, c'est important. »

L'adolescence : une période charnière, des services adaptés



Deviens Ambassadeur Info Jeunes !

Tu as entre 16 et 25 ans, tu es motivé, dynamique et tu aimes le contact avec le public ? Envoie ta candidature avant le 17 octobre pour devenir Ambassadeur Info jeunes en mission de service civique.



**+ Retrouve
la fiche de
mission ici**

Début du contrat : janvier 2025
Plus d'infos : 02 41 24 45 45 ou
06 81 37 63 52 - pointinfojeunesse@valleesduhautanjou.fr

jeunes pour préparer un CV, effectuer des recherches de stage, d'alternance ou d'apprentissage. J'aide le jeune à apprendre à se connaître et on explore ensemble le champ des possibles. Je l'accompagne aussi sur différentes thématiques : accès aux droits, logement, santé, loisirs, culture et mobilité internationale. Je propose également des missions de bénévolat sur le territoire et des contrats en service civique. Cela permet d'acquérir des compétences à valoriser. L'objectif est d'ouvrir les horizons pour mieux appréhender l'avenir. » ●

Pour devenir un adulte autonome, l'adolescent fait face à des bouleversements, des questionnements, mais aussi à de nouvelles obligations. Il recherche un soutien, une écoute, des conseils... Pour l'aider à se construire et à préparer sa vie d'adulte, des professionnels sont à sa disposition en Vallées du Haut-Anjou.

Nadia Colas Morillon, psychologue, reçoit les ados depuis plus de 20 ans, notamment dans le cadre de la permanence d'écoute mise en place à Châteauneuf-sur-Sarthe portée par l'association EPE 49 : « L'adolescence est un âge où l'on quitte les certitudes familiales pour se confronter à un avenir qui peut paraître incertain. De là naissent parfois des conflits notamment avec les parents. Les jeunes aujourd'hui sont soucieux. En phase avec la période actuelle, ils s'informent beaucoup, se sentent très concernés par l'avenir de la société. Cela impacte leur façon de voir la vie, créé parfois de l'anxiété sociale, l'expression d'un comportement désinvolte ou même un certain rejet. Je constate aussi qu'ils ont tendance à ne plus envisager la construction d'une vie de famille comme un projet de vie. Ils ressentent beaucoup d'inquiétude et d'hésitation quand il s'agit de se projeter dans l'avenir. Alors qu'à cet âge-là, il y a une forme d'insouciance, ils sont devenus plus réalistes. »

La question du bien-être et de la santé des jeunes figure dans le Contrat Local

de Santé (CLS), une mission confiée au Pays de l'Anjou Bleu par les Communautés de communes des Vallées du Haut-Anjou et Anjou Bleu Communauté. « Le CLS permet de mettre autour de la table de nombreux acteurs en contact avec les jeunes, mais qui n'ont pas toujours l'occasion de travailler ensemble. Nous avons mis en place des formations de premiers secours en santé mentale, afin d'aider les pros à détecter et faire face aux situations à risque chez les jeunes. Des actions de prévention sont présentées, notamment lors du carrefour de l'addictologie en 2023 qui permet aux professionnels et élus de s'inspirer et s'outiller. Un forum santé se tiendra en décembre au lycée Blaise Pascal, pour donner des informations aux lycéens sur leurs droits et l'accès à la santé. », précise Sarah Martin Cogulet, Coordinatrice du CLS au Pays.

Une aide pour apprendre à se connaître et s'orienter

Devenir adulte, c'est aussi préparer son orientation professionnelle. Nathalie Voisin, conseillère Info Jeunes, accompagne les 15-25 ans : « Avec ou sans rendez-vous, j'accueille les

Objectif : inclusion !

La CCVHA est la première collectivité à s'associer au Pôle d'Appui et Ressources Handicap (PARH) du Maine-et-Loire pour définir, d'ici la rentrée 2025, une politique d'accueil de tous les enfants, y compris ceux porteurs de handicap ou ayant des besoins spécifiques.



Gwladys GESRET, coordinatrice PARH 49 et **Lucile PACAUD**, chargée de mission pour la CCVHA, accompagnées des équipes de la CCVHA

À quoi sert le PARH ?

G. GESRET : C'est une structure qui accompagne les familles avec des enfants en situation de handicap de 0 à 19 ans, sur tout le département, et quel que soit le handicap. On aide les parents dans la recherche d'un mode de garde, d'un service périscolaire ou d'un club sportif. Le PARH n'agit pas dans le champ de l'éducation nationale. On accompagne également les professionnels afin de les sensibiliser et leur donner les outils nécessaires.

Pourquoi la CCVHA vous a-t-elle sollicité ?

G. GESRET : La CCVHA a souhaité bénéficier de notre expertise pour pouvoir accueillir, dans de bonnes conditions, les enfants aux besoins

spécifiques. De plus en plus de familles sont en demande et, bien souvent, les professionnels sont démunis ou ont peur de s'engager.

Comment allez-vous travailler ?

L. PACAUD : On recense les besoins et on identifie les freins et les leviers. Un questionnaire a été transmis aux familles et aux assistant(e)s maternel(le)s en juin dernier et plusieurs rencontres ont déjà eu lieu. Nous allons ensuite formuler des recommandations et construire collectivement un plan d'actions. Une nouvelle réunion aura lieu en janvier avec les familles et les professionnels pour partager et enrichir ce travail. La démarche de la CCVHA se fait dans une dynamique de concertation. On espère que d'autres collectivités s'en inspirent ! ●



Ce projet est soutenu financièrement par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Maine-et-Loire dans le cadre du dispositif Grandir en Milieu Rural.

Contactez le PARH :

contact@poleressourceshandicap49.fr - 06 36 48 70 40



« Bénéficiaire d'un accès égal aux services publics, mais aussi au sport, à la culture et aux loisirs est un droit fondamental. Il a été réaffirmé dans la loi du 11 février 2005 rappelant que les enfants, porteurs de handicap ou ayant des besoins spécifiques, doivent pouvoir bénéficier des mêmes droits et des mêmes chances que tous les autres enfants. »

Répondre aux besoins en logements

La question du logement intéresse chacun de nous. **Marché immobilier sous pression, baisse du pouvoir d'achat, difficultés d'accès... Pour faire face à ces enjeux et mettre en place des solutions, le Conseil communautaire a approuvé, le 27 juin 2024, son Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce document vise à définir et mettre en œuvre une stratégie en matière d'habitat dans les Vallées du Haut-Anjou, pour la période 2024-2029.**



Réglementairement, la CCVHA n'était pas dans l'obligation de réaliser un PLH. Volontaristes, les élus ont souhaité s'emparer du sujet, dans un contexte de fortes tensions sur le marché immobilier et alors que les demandes sur le territoire sont de plus en plus nombreuses. Cette politique permet donc de doter la CCVHA d'une feuille de route et d'apporter des solutions concrètes. Comment répondre aux besoins des personnes en quête d'un logement ? Quelle offre pour les différents publics (familles, jeunes, célibataires, seniors...) ? Comment favoriser la mixité sociale ? Comment améliorer l'existant et éviter le mal-logement ? Comment permettre aux ménages de devenir propriétaires ?

Le PLH permet de répondre à toutes ces questions et fixe le cap pour les années à venir :

Créer de nouveaux logements

- 220 logements par an, sur tout le territoire.
- 43 logements sociaux par an, notamment dans les communes où la demande est forte.

Réhabiliter, rénover

- Mettre en place un permis de louer dans les communes volontaires, afin d'éviter le mal-logement.
- Accompagner les ménages dans la rénovation énergétique des

logements ou l'adaptation au vieillissement.

Proposer des solutions adaptées

- Pour les jeunes de moins de 30 ans.
- Pour les personnes aux revenus modestes.
- Pour les familles issues de la communauté des gens du voyage souhaitant se sédentariser.

Pérenniser les lieux d'information et de conseil proposés au sein des trois France Services

Des bilans annuels permettront d'évaluer où on en est. ●

Repères

4 axes stratégiques

11 actions prioritaires



+ Téléchargez le document détaillé du PLH en flashant ce code

Courrier des lecteurs

Une question sur un service, ou juste besoin d'une information ? N'hésitez pas à nous envoyer vos messages à communication@valleesduhautanjou.fr. Nous ne manquerons pas d'y répondre dans un prochain numéro.

J'habite Saint-Augustin-des-Bois et je souhaiterais créer mon entreprise. Qui contacter pour parler de mon projet ?

Thierry, 45 ans

La Communauté de communes vous accompagne et facilite votre installation. Avec le réseau Initiative Anjou, bénéficiez d'un prêt, d'un appui et d'un suivi. Des réunions d'information sont proposées par la MCTE (Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises) d'Angers sur différentes thématiques (formalités administratives, financement...). Vous cherchez des terrains à bâtir ou des locaux pour votre entreprise ? Les services de la CCVHA peuvent vous aiguiller.

 **Contactez le service Développement économique** deveco@valleesduhautanjou.fr
07 57 41 45 88

J'ai pris un congé parental pour pouvoir m'occuper de mon bébé, mais j'aimerais qu'il puisse aller de temps en temps à la crèche. C'est possible ?

Nadia, 32 ans

Oui, votre enfant peut être accueilli occasionnellement dans l'un des 6 multi-accueil. Il peut partager un temps avec d'autres enfants, découvrir la vie en collectivité et développer ses capacités sociales. Et pour vous, c'est également l'occasion de souffler ou de vous rendre à un rendez-vous plus sereinement. Rapprochez-vous de la structure de votre choix pour en savoir plus.

 **Pour connaître les services disponibles pour votre enfant de 0 à 3 ans, un dépliant est disponible dans votre mairie, accessible également sur le site de la Communauté de communes ici :**



valleesduhautanjou.fr/les-tout-petits/

Je viens d'emménager à Châteauneuf-sur-Sarthe. Je découvre les bords de Sarthe qui sont très agréables. Y a-t-il d'autres balades à faire dans le coin ?

Martine, 67 ans

Avec leurs rivières et leurs paysages naturels préservés, les Vallées du Haut-Anjou ne manquent pas d'atouts pour pratiquer la randonnée. D'ailleurs, la CCVHA a finalisé la refonte de 23 sentiers de randonnée identifiés d'intérêt touristique. C'est près de 300 kilomètres à parcourir ! Ces sentiers cheminent en forêts, en bords de rivière, dans des paysages champêtres, au cœur de villages charmants et vous permettent de découvrir le patrimoine local.

 **Pour télécharger les circuits, c'est par ici :**



valleesduhautanjou.fr/faire-du-tourisme-dans-les-vallees-du-haut-anjou/balade-et-randonnees/



Essentiel

Votre plus grande fierté ?

La reconnaissance et la confiance des clients !

Un conseil ?

Un agriculteur est un chef d'entreprise. Il y a de la place pour les jeunes et les femmes ! Il faut se former, on apprend tout le temps dans ce métier.

à son terme pour le moment. C'est un projet de vie qui implique l'entourage. Il faut que le couple soit sûr de son choix... Si je ne trouve pas de repreneur, je ferai une cessation d'activité. C'est dommage, car l'entreprise tourne bien. En attendant, je continue de travailler. Je tiens beaucoup à ce qu'on a construit.

Que va-t-il se passer pour vous après la transmission ?

Marc : Je suis prêt, je serai aux côtés du repreneur, s'il le souhaite, mais ce sera lui le patron. Et j'ai des projets. Avec ma femme, on veut construire une maison et voyager en Écosse, en Irlande, à Cuba... ●

Transmettre des terres et des valeurs

Marc Bouilhol est horticulteur à Sceaux d'Anjou depuis 1987. À 61 ans, il prépare sa retraite et recherche un repreneur. Territoire Pilote Transmission Agriculture, la CCVHA et la Chambre d'agriculture accompagnent les exploitants dans cette transition.

Présentez-nous votre activité ?

Marc : Nous sommes spécialisés dans la production de plants potagers, plantes aromatiques et plantes à massif. Et nous produisons des fraises et des légumes en vente directe, sur les marchés et sur l'exploitation.

Comment en êtes-vous venu à ce métier ?

Marc : Je viens de Haute-Loire, j'ai fait une école d'horticulture à Lyon. Le climat à Angers est idéal. La Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) m'a aidé à trouver ce terrain. J'avais 24 ans. Depuis, on a doublé la surface et on a monté des serres plus performantes. On a une clientèle fidèle très importante (5 000 clients environ), on fait 60 % du chiffre d'affaires sur les marchés. Mes clients s'inquiètent pour la suite.

Où en êtes-vous dans votre projet de transmission ?

Marc : Je me suis inscrit au Répertoire Départ Installation (RDI). Des candidats ayant le financement se sont proposés pour reprendre l'exploitation, mais aucun projet n'a été mené

EN CHIFFRES


2600
m² de terres cultivés


5000
fraises

300
variétés de fleurs et plants potagers produits


30
variétés de tomates



+ Retrouvez l'intégralité de l'interview en podcast



... service communication de la Communauté de communes



Nos missions : garantir une diffusion claire des informations. Pourquoi ? Pour vous permettre de tout savoir, ou presque, sur les services de la Communauté de communes qui peuvent impacter votre vie quotidienne.

8 h 45

Revue de presse : on commence la journée en lisant les nouvelles locales. On parcourt les journaux pour repérer les articles qui peuvent nous intéresser.

9 h 00

Réunion avec l'équipe : petit point matinal avec l'équipe. On discute des priorités, on se répartit les tâches et on fait le point sur les projets en cours : le PLUI, la pose de la 1^{ère} pierre à France Services des Hauts d'Anjou, les balades solaires à venir...

10 h 00

Rédaction des publications sur les réseaux sociaux : notre chargée de communication digitale rédige et publie les posts sur Facebook et LinkedIn.

Elle répond aussi à vos commentaires et vos messages pour être toujours au plus près de vos attentes.

13 h 30

Réunion avec l'agence en charge de la mise en page du nouveau magazine : on discute des contenus à publier, on révisé les maquettes. Tous les textes sont rédigés par l'équipe. Objectif : vous offrir une information pédagogique et accessible. La réunion s'interrompt, un journaliste nous sollicite pour une demande urgente, on y répond.

14 h 30

Finalisation de la plaquette des réseaux des bibliothèques : nous avons besoin d'un support pour mettre en valeur les nouveaux services. Notre graphiste peaufine les visuels pour rendre la plaquette attrayante et facile à lire pour tous.

19 h 00

L'Éco des Vallées, le rendez-vous des entrepreneurs locaux : nous sommes présents à l'événement pour photographier les moments forts, pour garder une trace et vous proposer un retour en images sur nos supports. ●





Responsables ensemble

La CCVHA a signé une convention de partenariat avec l'Association pour le Développement de l'Économie Circulaire et Collaborative (ADECC) pour l'année 2024. Et pour débiter cette démarche, elle a organisé une collecte groupée de déchets électriques et électroniques (DEEE). Ordinateurs, téléviseurs, smartphones, imprimantes... Ces appareils s'accumulent dans nos vies, chez nous, mais aussi dans nos activités professionnelles. Une fois vieillissants, cassés ou en panne, ils deviennent des déchets... à ne pas jeter n'importe comment !

Pourquoi ?

Parce que la CCVHA, première collectivité labellisée Lucie 26 000, souhaite soutenir les acteurs économiques du territoire dans la mise en œuvre de leur engagement éco-responsable.

Comment ?

En faisant la promotion de l'économie circulaire ! En juin dernier, la CCVHA proposait une collecte groupée de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Cette opération s'adressait aux entreprises, aux associations, aux exploitants agricoles, aux administrations... Les agents de la CCVHA ont également participé à l'opération.

D'autres actions seront organisées d'ici la fin de l'année pour les acteurs économiques locaux. Cette démarche entre dans le cadre de la politique menée par la CCVHA en faveur de la transition écologique du territoire et s'intègre également dans les engagements et principes d'actions formulés dans le Plan Climat de l'Anjou Bleu (PCAET) et la labellisation Lucie 26000.

Les agents ont participé à la collecte de DEEE, vieux appareils électriques et électroniques.

EN CHIFFRES



3,115

tonnes de déchets ont été collectées par l'ADECC lors de cette collecte puis récupérées par Triade Électronique, à Verrières-en-Anjou, pour leur donner une seconde vie.



Et nous, particuliers, comment on fait ?

Pour vous débarrasser de vos appareils électriques et électroniques, il existe de nombreuses solutions avant de jeter ! Réparation, don, recyclage : vous aussi, donnez une seconde vie à vos déchets !

1 Je répare

... et ça repart ! À travers le dispositif Répar'acteurs, l'expertise des artisans réparateurs est à votre disposition. Ce label permet d'encourager l'économie de proximité et la consommation responsable.

Et aussi, deux Repair'Cafés à Villemoisan et Brain-sur-Longuenée sont à votre disposition. Il s'agit d'associations de citoyens volontaires qui s'entraident pour réparer des objets du quotidien.



+ Pour trouver un Repar'Acteur près de chez vous, connectez-vous sur artisanat.fr/annuaire-repar-acteurs



+ Plus d'infos : larbrevertasso.fr

4 Je recycle en déchetterie

Si votre objet est en très mauvais état, rendez-vous dans l'une des 3 déchetteries la plus proche de chez vous.



+ Pour en savoir plus, consultez le site du Syndicat 3Rd'Anjou qui gère les déchets sur le territoire : 3rdanjou.fr

2 Je réutilise

Je détourne un objet pour en faire autre chose, une déco amusante ou originale, soyez créatifs ! Internet recèle d'idées inventives...

3 Je donne

Donnez une nouvelle vie à votre appareil tout en faisant un geste solidaire ! De nombreuses associations récupèrent les déchets électroniques et électroménagers, s'ils sont encore

Et avant d'acheter...

Je pense aux objets de seconde main, j'emprunte à un voisin, je loue seul ou à plusieurs ou je choisis les indices de réparabilité.

C'est quoi l'économie circulaire ?

L'économie circulaire s'oppose au tout jetable. Son objectif est de limiter le gaspillage des ressources et la production des déchets. Cela consiste à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour prolonger la durée de vie des objets : partager, réutiliser, réparer, rénover et recycler, le plus possible.



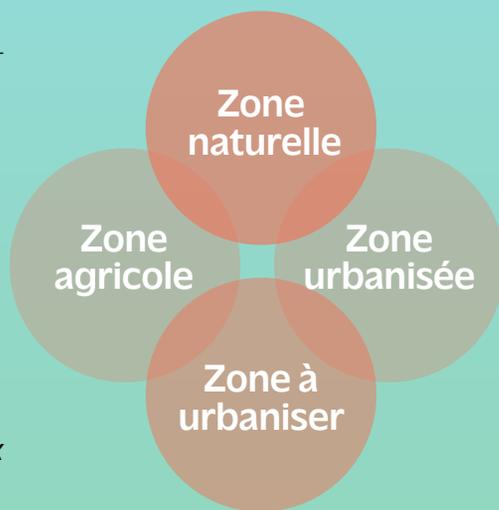


Le PLUi, c'est QUOI exactement ?

La Communauté de communes est engagée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document vise à fixer les règles d'urbanisme et d'aménagement pour la dizaine d'années à venir, dans tout le territoire. Il traduit une vision partagée de l'avenir des Vallées du Haut-Anjou et de son développement, à l'échelle des 15 communes. Lorsqu'il sera approuvé, le PLUi remplacera les documents de planification existants (plans locaux d'urbanisme, cartes communales...).



- 1 **Fixer** les règles d'urbanisme et d'aménagement dans la Communauté de communes
- 2 **Préserver et valoriser** le patrimoine local et les espaces naturels
- 3 **Accompagner** le développement du territoire, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux



À TOI DE JOUER !

Complète si tu as bien compris...

P																				
L																				
U																				
I																				

Le PLUi nous concerne tous

Vous pouvez partager vos observations à tout moment durant l'élaboration du projet :

Dans le registre à votre disposition au siège de la CCVHA ou dans votre mairie.

Par courrier à l'attention de M. le Président de la CCVHA, place Charles de Gaulle, 49220 Le Lion d'Angers

Par mail à concertation-PLUi@valleesduhautanjou.fr

Des permanences et réunions publiques seront programmées.

À QUOI
ÇA SERT,
EN VRAI ?

→ À RELEVER
PLUSIEURS DÉFIS :

Définir où
et comment
construire



Répondre aux besoins
en services et en logements



Favoriser l'attractivité
du territoire



Favoriser la vie
sociale dans nos
espaces ruraux

PLUi

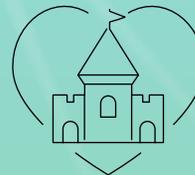


Accompagner
le développement économique

Protéger
et valoriser nos
espaces naturels



S'adapter aux
changements
climatiques



Valoriser et préserver
le patrimoine local



QUIZ

Vrai ou faux ?

La loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN), qui vise à lutter contre l'artificialisation des sols, doit être appliquée. En 2050, dès que nous construirons sur une surface naturelle, agricole ou forestière, il faudra rendre à la nature un autre espace qui était urbanisé.

VRAI FAUX

Un sol artificialisé, c'est
un sol qui n'aime pas l'eau.

VRAI FAUX

Lors des périodes de canicules,
il fait plus frais dans
les espaces bétonnés.

Un sol artificialisé a été
transformé et l'eau y
pénètre moins bien.

Le PLUi devra prendre
en compte la loi ZAN.

Un sol artificialisé amplifie
le risque d'inondations.

On ne va plus pouvoir
construire après 2050.

Réponse au jeu : Un sol artificialisé, c'est un sol qui n'aime pas l'eau (faux) - Un sol artificialisé a été transformé et l'eau y pénètre moins bien (vrai) - Un sol artificialisé amplifie le risque d'inondations (vrai) - Lors des périodes de canicules, il fait plus frais dans les espaces bétonnés (faux) - Le PLUi devra prendre en compte la loi ZAN (vrai) - On ne va plus pouvoir construire après 2050 (faux)

Flop, tout en ombres et lumière

L'interview culture



© DR

Artiste basé à Erdre-en-Anjou, Philippe Lefebvre, alias Flop, nous a déjà émerveillés l'an dernier avec ses installations lumineuses et poétiques. Cette saison, lui et sa comparse, Julie Dumons, nous proposent d'explorer d'autres imaginaires...

Faut-il vous appeler Flop ou Philippe ?

Flop : C'est comme vous voulez. Flop est peu à peu devenu mon identité artistique. Mais ce surnom me colle à la peau depuis mon enfance. Ce n'est pas qu'un nom d'artiste.

Pouvez-vous vous présenter ?

Flop : J'ai 58 ans et je vis depuis 25 ans à Brain-sur-Longuenée. Après avoir intégré une petite école d'art en Normandie, j'ai fait l'école des Beaux-arts à Angers avec un ami, où nous avons rencontré d'autres camarades. On a alors créé le groupe ZUR (Zone Utopiquement Reconstituée) qui existe depuis 40 ans. En parallèle, je mène mes recherches et travaux personnels. L'an dernier, j'ai présenté des installations lumineuses telles que Travelliiiiing à Châteauneuf-sur-Sarthe ou le spectacle Dal Vivo au Lion d'Angers. J'aime créer, par le mouvement et les jeux de

lumière, d'ombres et de reflets, des images sensibles et poétiques. Je m'adresse à tous les publics et tous les âges et, souvent, mon travail évoque des sensations de l'enfance, universelles et communes à tous.

Vous êtes un bricoluminologue, qu'est-ce que cela signifie ?

Flop : Un jour, un ami m'a dit que j'étais bricoleur. C'était une façon de rendre "noble" le bricolage qui est une manière de rebondir quand on n'a pas les matériaux ou les outils adéquats pour réaliser quelque chose. Avec un morceau de fil de fer, on peut trouver une solution à la construction tout en rendant celle-ci poétique et amusante. En travaillant principalement avec la lumière, j'ai transformé le terme en "bricoluminologue". Avec des choses simples, on peut s'évader dans l'imaginaire, comme par exemple faire un arc-en-ciel avec un simple CD et une lampe de poche.

Que proposez-vous cette saison avec Julie ?

Flop : Avec Julie, on présente Cheminements au Lion d'Angers le 16 octobre. On y interroge notre relation au temps et au paysage. Avec des manipulations à vue et rien qu'avec du matériel de randonnée, on essaie de restituer des sensations que l'on peut avoir en parcourant des paysages, le chemine-

ment de nos pensées quand on se met en mouvement...

« Avec peu de choses, on fait apparaître un monde insoupçonné, toute une richesse »

Nous serons présents de novembre à mars en immersion auprès des habitants : enfants (dans le cadre scolaire et d'accueil de loisir), seniors, personnes isolées socialement et plus largement auprès de toutes celles et ceux qui souhaitent prendre part à ce projet. Tous seront invités à créer de courts portraits en théâtre d'ombre grâce à la photo, la manipulation de la lumière, le récit et le son. Toute cette matière sera filmée et intégrée dans une installation visuelle et sonore qu'on présentera au public le 15 mars. Alors si vous souhaitez participer, vous êtes les bienvenus ! ●



Pour participer aux fabriques de théâtre d'ombre, contacter le service Action culturelle : service.culture@valleesduhautanjou.fr



Cheminements

Par Flop & Julie Dumons

Mercredi 16 octobre 15h30

Salle Émile Joulain au Lion d'Angers - Tout public à partir de 6 ans - Gratuit

+ Info et réservations :

Office de tourisme de l'Anjou bleu : officedetourisme@anjoubleu.com – 02 41 92 86 83

Dans vos bibliothèques

Nos coups de cœur lecture

Vos bénévoles et vos bibliothécaires du réseau de bibliothèques vous soumettent leurs coups de cœur et leurs conseils lecture...



Le coup de cœur de Jeunesse de Bénédicte

Le grand hamac de Maskilili de Fabienne Billon et Tonitorfer

« C'est le second album de la série " L'ours et la fée ". J'ai beaucoup aimé ce livre jeunesse. Les illustrations de Tonitorfer sont superbes

et l'histoire de Fabienne Billon les accompagne très bien. L'aventure au fil des images et des mots est douce, teintée de beaux paysages, de bonheur, d'entraide et de respect. Tout est réuni pour se sentir bien et voyager tout le long des pages. »

Bénédicte Plot,

bénévole à la bibliothèque de la Cornuaille



Le coup de cœur de Séverine

La vie secrète des arbres de Peter Wolleben, édition les Arènes

« On apprend tellement de choses. Ce livre est une révélation sur les arbres – si complexes. Très accessible, très bien renseigné et illustré, je conseille vivement à tous de découvrir cette

véritable pépite. On y apprend aussi le rôle de l'homme qui doit changer à son égard. Les arbres ne sont pas ceux qu'on croit. »

Séverine Goubaud,

bénévole à la bibliothèque de Thorigné-Champteussé

Ressources numériques



Le coup de cœur de votre bibliothécaire
Film "Le règne animal" de Thomas Cailey

« Dans un monde où certains êtres humains mutent en animaux, François et son fils, Émile, déménagent dans le sud-ouest pour y refaire leur vie. Sa femme, elle aussi transformée, est transférée dans un centre, mise à l'écart de la société. Mais voilà qu'Émile commence à percevoir des changements à l'intérieur de son corps... Le règne animal est un film surprenant mettant en lumière la relation complexe animaux-humains. »

Laurie, bibliothécaire intercommunale

Ce film est disponible en ligne grâce aux ressources numériques accessibles avec votre abonnement au réseau des bibliothèques.



Retrouvez ces documents dans votre réseau de bibliothèques !

Les espaces naturels sensibles : une remarquable biodiversité

La CCVHA abrite de nombreux espaces naturels sensibles (ENS), 8 sont recensés sur son territoire. Ces sites ont été identifiés pour leur valeur écologique et offrent un refuge à de nombreuses espèces végétales et animales, parfois menacées. En pratique, il s'agit de préserver, restaurer et valoriser ces espaces durablement.

Protéger la biodiversité, c'est protéger la vie

Bords de rivières, marais, prairies inondables, zones humides, coteaux, espaces boisés... les milieux naturels des Vallées du Haut-Anjou sont très diversifiés, tout comme les espèces qui y vivent. Dans l'ENS Vallée de la Romme et de l'Auxence, on observe une diversité notable : avec notamment la vipère péliade et le campagnol amphibie, cette zone est également réputée pour sa richesse en libellules. Une population exceptionnelle de chauves-souris est présente au Parc départemental de l'Isle Briand. Plus de 500 espèces ont été recensées dans les Basses Vallées Angevines.

L'ENS de la Vallée de la Romme et de l'Auxence : préserver les enjeux économiques

En lien avec la commune de Champtocé-sur-Loire, où s'étend également cet



© Culture Biome

ENS, la CCVHA anime et coordonne un plan de gestion comprenant une cinquantaine d'actions :

- Préserver : accompagner les activités agricoles, restaurer et réouvrir les coteaux envahis, mettre en place une demande d'extension du périmètre, etc.
- Sensibiliser : organiser des « rendez-vous nature » et des animations pour le grand public, et créer des « clubs nature » pour les enfants du territoire, mettre en place des groupes de réflexion, etc.

Labellisée « Territoire Engagé pour la Nature », la CCVHA, depuis sa création, a pris en charge ces enjeux essentiels. ●

6 octobre 2024

Plantes et rivages

Découvrez la diversité végétale des berges, apprenez comment elles dépolluent nos rivières.



+Parc de l'Isle Briand
Le Lion d'Angers
Réservation
au 06 81 25 71 85
ou m.jaunet@yahoo.fr



f ENS de la Vallée de la Romme et de l'Auxence

ALLEZ-Y!

Basses Vallées Angevines

Site remarquable traversé par trois rivières, les 9200 hectares des Basses vallées angevines s'inondent en hiver pour se transformer en un vaste lac.



Parc départemental de l'Isle Briand

Bordé par la Mayenne et l'Oudon, le parc se distingue par ses activités équestres. On peut s'y promener : cinq kilomètres de circuits balisés sont proposés aux visiteurs.

Vallée de la Mayenne

Pour la découvrir, le chemin de halage est tout indiqué. Réaménagé en voie cyclable et agrémenté de panneaux de découverte, il s'étire sur 130 kilomètres !



Le Château de Vaux, il vaut le détour !



EN CHIFFRES

1464

début de
la construction

1977

Date du classement aux
Monuments Historiques

Plus de

35

années de
restauration

Niché dans un vallon paisible, sur la route reliant l'Anjou à la Mayenne, le Château de Vaux à Miré est une véritable merveille de l'architecture pré-renaissance. Construit il y a plus de 500 ans par Jean Bourré, ce majestueux édifice est resté intact depuis son origine, offrant aux visiteurs une expérience authentique et immersive dans le passé.

Jean Bourré, fidèle conseiller de Louis XI, choisit Vaux comme première demeure, bien avant de bâtir les châteaux du Plessis-Bourré, de Jarzé ou de Langeais.

Abandonné en 1950, ce trésor historique fut sauvé de l'effondrement par la famille Nitzel en 1986. Une restauration passionnée de plus de 25 ans redonna vie à ce monument oublié, restituant toute sa splendeur d'antan.

Un petit château qui n'a rien à envier aux grands

Dès l'entrée, le château séduit par la finesse de ses détails architecturaux. La visite commence au pied de la tour d'escalier, coiffée d'une charpente délicatement travaillée. Les vastes pièces du rez-de-chaussée, avec leur hauteur sous plafond et leurs nuances de beige et de brun, recréent l'atmosphère des riches heures du passé. Imaginez les dames médiévales assises près des fenêtres à meneaux, ou encore les gardes veillant depuis les hauteurs surveillant l'horizon.

Plongez dans l'histoire de la Renaissance, explorez les majestueuses salles et promenez-vous dans les jolis jardins. Le Château de Vaux vous promet une expérience unique, une véritable invitation à un voyage dans le temps, en plein cœur des Vallées du Haut-Anjou. ●

3 bonnes raisons d'y aller !

Authentique

Un témoignage rare et intact de l'architecture pré-renaissance, offrant une immersion totale dans le passé.

Alchimie

Un cadre paisible et enchanteur, parfait pour une escapade historique en Anjou.

Dans l'ombre de Louis XI

Plongez dans l'histoire riche et fascinante de Jean Bourré, conseiller de Louis XI.



GRATUIT

Accès au site toute l'année - Visites guidées sur demande 02 41 76 10 60 - chateaudevaux-anjou.com
2800 route de Bienné 49330 Miré

Votre info pratique

Retrouvez dans chaque numéro de Vie & Vallées une info utile sur un service de la CCVHA, sous forme de mémo pratique détachable. Vous pouvez découper cette page et l'afficher sur votre réfrigérateur ou sur votre bureau afin de garder un œil dessus !



Vallées du
Haut-Anjou

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Un réseau de bibliothèques, une carte unique et gratuite, + de services !

26
bibliothèques
en réseau

15
communes

Près de **120k**
documents à portée de main

+300
bénévoles

1 carte
unique



+ Connectez-vous sans plus attendre
sur le portail du réseau :
bibliotheques.valléesduhautanjou.fr

Contactez le service Lecture Publique :
reseau.bibliotheques@valléesduhautanjou.fr